

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2020

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 21 juillet 2020, à 17 h à l'hôtel de ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1, en vidéoconférence
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, en vidéoconférence
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3, en vidéoconférence
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4, en vidéoconférence
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6, en vidéoconférence

Est absente :

M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présentes :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Stéphanie Boucher, greffière substitute

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 17 h 04, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

La séance se tient par vidéoconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal de la greffière substitute voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

2020-297

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITION

2020-298

**TRAVAUX PUBLICS — ADJUDICATION DE CONTRAT – AUSCULTATION DE
CHAUSSÉES ET PLAN DIRECTEUR DE PAVAGE 2020 – APO-2020-011/2**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux (2) soumissions dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation APO-2020-011/2;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) soumissions étaient conformes et que le comité de sélection a procédé à leur analyse qualitative;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) soumissions ont obtenu le pointage intérimaire suffisant permettant d'ouvrir les enveloppes de prix;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection joint au sommaire décisionnel, faisant état des pointages finaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de services professionnels relatifs à l'auscultation des chaussées et au plan directeur de pavage 2020, appel d'offres n° APO-2020-011/2, à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit Groupe Trifide selon les prix unitaires et forfaitaires de son offre de services datée du 14 juillet 2020 et jointe en annexe au sommaire décisionnel, soit une somme estimée à 32 572,00 \$ plus taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication de ce contrat soient puisés sur le poste budgétaire 02-320-10-410.

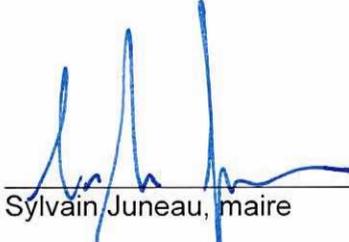
Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 17 h 09.


Sylvain Juneau, maire


Stéphanie Boucher, greffière substitute